

# PROGRAMME DU RALLYE



## A – HORAIRES :

Parution du règlement	lundi	08 août 2005
Ouverture des engagements	lundi	08 août 2005
Parution du carnet d'itinéraire	lundi	08 août 2005
Clôture des engagements	lundi	29 août 2005 à minuit
Clôture des engagements du Volant Peugeot 206	lundi	22 août 2005 à minuit
Attribution des numéros	lundi	05 septembre 2005 à 18h00 au siège de l'A.S.A. RESTONICA
Vérifications administratives	vendredi	09 septembre 2005 de 18h00 à 23h00 BAR L'ORIENTE Av. Jean NICOLI
Vérifications techniques	vendredi	09 septembre 2005 de 18h15 à 23h15 PARC DES SPORTS QUARTIER CHABRIERE
Publication des équipages admis au départ	samedi	10 septembre 2005 à 08h00
Départ de la 1 <sup>ère</sup> étape	samedi	10 septembre 2005 à 10h00
Arrivée de la 1 <sup>ère</sup> étape	samedi	10 septembre 2005 à 17h50
Publication des résultats provisoires, ordre et heures de départ de la 2 <sup>ème</sup> étape	samedi	10 septembre 2005 à 20h30
Départ de la 2 <sup>ème</sup> étape	dimanche	11 septembre 2005 à 09h00
Arrivée de la 2 <sup>ème</sup> étape	dimanche	11 septembre 2005 à 13h15
Vérifications finales	dimanche	11 septembre 2005 à 14h00
Publication des résultats provisoires du rallye	dimanche	11 septembre 2005 à 15h00
Remise des prix	dimanche	11 septembre 2005 à 17h30

## B - PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS :

- 1<sup>ère</sup> Réunion vendredi 09 septembre 2005 à 23h30 au P.C. Course "Université de Corté"
- 2<sup>ème</sup> Réunion samedi 10 septembre 2005 à 20h00 au P.C. Course "Université de Corté"
- 3<sup>ème</sup> Réunion dimanche 11 septembre 2005 à 14h30 au P.C. Course "Université de Corté"

## C - TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE :

Du vendredi 09 septembre au dimanche 11 septembre 2005 au PARKING MUNICIPAL de CORTÉ  
(parc fermé de départ, d'arrivée et de regroupement.)

# ORGANISATION



## ARTICLE 1 – ORGANISATION :

### **L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA**

organisent les 9, 10 et 11 septembre 2005 en qualité d'organisateur administratif et technique avec le concours de :

#### **1a SQUADRA CURTINESE**

I'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE  
I'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSICA  
I'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE de la CORSE et du TOUR DE CORSE  
I'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE DE CORSE

et la participation de la

#### **COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE**

du

#### **CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE CORSE**

et de la

#### **VILLE DE CORTE**

le

#### **18<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DE CORTE CENTRE CORSE**

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A. n° 160 en date du 11 MAI 2005  
Et celui du Comité Régional du Sport Automobile PROVENCE ALPES CORSE n° 43 E 05

Le 18<sup>ème</sup> Rallye National de CORTE CENTRE CORSE est organisé conformément à la réglementation générale des rallyes et est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence en cours de validité.

# COMITÉ DIRECTEUR



## **PRÉSIDENT**

Jean CAMPANA

## **1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ**

André ANTONETTI

## **VICE-PRÉSIDENT**

Pierre Paul MUSCATELLI

## **VICE-PRÉSIDENT**

Mme Noëly TORACCA

## **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Mme Frédérica CASANOVA

## **TRÉSORIER**

François CAMPANA

## **MEMBRES**

Dominique BAGHIONI

Eric BALDRIGHI

Christian CANADA

René CANNAC

Antoine CASANOVA

François FERACCI

Baptiste GIACOMONI

Raymond LEONETTI

Patrick MARIANI

Pierre MOREAU

Pierre Louis NERI

René OLIVIERI

Paul RISTORI

Marc VALLICIONI

## **MÉDECIN**

Jean Remy CASAMATTA

## **PRÉSIDENT D'HONNEUR**

Antoine SINDALI

## **MEMBRES D'HONNEUR**

Ange Marie VENTURINI

# PALMARÈS



## 1988

1<sup>er</sup> MANZAGOL J. Pierre - ANGELINI J. Louis R5 TURBO

## 1989

1<sup>er</sup> MANZAGOL J. Pierre - ANGELINI J. Louis R5 TURBO

## 1990

1<sup>er</sup> MOREAU Pierre - BARON Patrice PORSCHE 911

## 1991

1<sup>er</sup> FIORI Guy - BASTELICA Mario BMW 325 I

## 1992

1<sup>er</sup> VALLICIONI Marc - HOCHET Christophe R5 TURBO

## 1993

1<sup>er</sup> PASQUALINI Pierre - GOTH Olivier BMW 325 I

## 1994

1<sup>er</sup> LATIL Nicolas - POCHON Patrice FORD ESCORT

## 1995

1<sup>er</sup> BENAZZI Pierre - BENAZZI Vincent BMW M3

## 1996

1<sup>er</sup> BENAZZI Pierre - BENAZZI Vincent BMW M3

## 1997

1<sup>er</sup> MANZAGOL J. Pierre - SAVIGNONI Dominique 306 KIT CAR

## 1998

1<sup>er</sup> MARIANI Francis - BRISSART Bruno SUBARU IMPREZZA

## 1999

1<sup>er</sup> MANZAGOL J. Pierre - Mlle MONTI Laetitia 306 KIT CAR

## 2000

1<sup>er</sup> BENAZZI Pierre - BENAZZI Vincent BMW M3

## 2001

1<sup>er</sup> TROJANI Pascal - VERDURI Olivier BMW 320

## 2002

1<sup>er</sup> MANZAGOL J. Pierre - Mlle Sabrina DE CASTELLI 306 KIT CAR

## 2003

1<sup>er</sup> MANZAGOL J. Marc - Mlle Nathalie ORSUCCI MEGANE KIT CAR

## 2004

1<sup>er</sup> MANZAGOL J. Pierre - SAVIGNONI DOMINIQUE MEGANE KIT CAR

# LISTE DES ADRESSES



## ORGANISATION ET SECRÉTARIAT DU RALLYE :

A.S.A. RESTONICA - PARC DES SPORTS QUARTIER CHABRIÈRE R.N. 200 - 20250 CORTÉ

## ADRESSE POSTALE :

Im. Pascal PAOLI - Av. Président PIERUCCI - 20250 CORTÉ

## TÉLÉPHONE :

04 95 46 27 17 - 04 95 46 25 92

## TÉLÉCOPIE :

04 95 46 06 08

## PERMANENCE DU RALLYE :

UNIVERSITÉ DE CORTÉ - Av. Jean NICOLI 20250 CORTÉ

## VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

BAR L'ORIENTE - Av. Jean NICOLI Tél. : 04 95 61 11 77 - 06 75 64 46 10

## VÉRIFICATIONS TECHNIQUES :

PARC DES SPORTS QUARTIER CHABRIÈRE R.N. 200 - Tél. : 04 95 46 27 17

## REMISE DES PRIX :

UNIVERSITÉ DE CORTÉ - Av. Jean NICOLI CORTÉ

# TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE



Du vendredi 09 au dimanche 11 septembre 2005 au PARKING MUNICIPAL DE CORTÉ :  
(parc fermé de départ, d'arrivée et de regroupement.)

# OFFICIELS



## **Président du Collège des Commissaires Sportif**

M. Christian LECA

## **Commissaires Sportifs Membres du Collège**

Me Graziella ARBERI

M. José ANDREANI

M. Daniel BALDASSARI

M. Gérard BERTRAND

## **Directeur de Course**

M. Antoine CASANOVA

## **Directeurs de Course Adjoints**

M. Gilbert DINI

## **Adjoints à la Direction de Course**

Me. Sylvie ZYCH

M. Pierre BOI

M. Michel BRENNEUR

## **Adjoint à la Direction de Course Responsable des Vérifications et de la Publicité**

M. Pierre BOI

## **Délégués de la Direction de Course aux Épreuves Spéciales**

M. Noël BASTIANAGGI

M. Raymond EMERY

## **Responsable des Commissaires Chargé des Relations avec les Concurrents**

Mlle Christine ROY

## **Commissaires Chargés des Relations avec les Concurrents**

M. Ignace CASASSOPPRANA

M. Francesco PIRISI

## **Responsable des Commissaires Techniques**

M. Michel RAMU

## **Commissaires Techniques**

M. Thierry BRILLARD

M. Jean Baptiste CASANOVA

M. Bertrand FRANCOU

M. Domenico MARONGIU

M. Henri PLUTON

## **Commissaires Techniques Volant Peugeot 206**

M. Michel GUYOT

M. Michel BUISSON

**Médecin Chef du Meeting**

M. Jean Remy CASAMATTA

**Responsable du Protocole**

M. Jean CAMPANA

**Chargé des Relations avec la Presse**

M. Pierre Paul MUSCATELLI

**Secrétaire du Collège**

Me Dina MOSSE

**Secrétaire du Meeting**

Me Frédérica CASANOVA

**Responsables des Classements**

M. François CAMPANA

M. René CANNAC

**Responsables des Parcs**

M. Eric BALDRIGHI

M. Jean Paul TORACCA

**Responsables des Commissaires**

M. Christian CANADA

M. Patrick MARIANI

**Responsables Technique et Radio**

M. André ANTONETTI

M. Raymond LEONETTI

M. Pierre Louis NERI

M. René OLIVIERI

**Responsables de l’Affichage**

Me Noëilly TORACCA

Me Frédérica CASANOVA

**Responsable du Matériel**

M. Baptiste GIACOMONI

M. François FERACCI

**Responsables de la Remise des Prix**

M. Jean CAMPANA

M. Dominique BAGHIONI

M. François CAMPANA

# MODALITÉS GÉNÉRALES



## 1.2 ÉLIGIBILITÉ :

LE 18<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DE CORTÉ CENTRE CORSE inscrit en NPEA compte pour :  
LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2005  
LE VOLANT PEUGEOT 206  
LE TROPHÉE DES ILES  
LE CHALLENGE DE L'A.S.A. RESTONICA PILOTES ET COPILOTES  
LES CHAMPIONNATS RALLYE ASPHALTE DU COMITÉ P.A.C.

## 1.3 VÉRIFICATIONS :

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le :

### VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

**vendredi 09 septembre 2005 à CORTÉ BAR L'ORIENTE Av. Jean NICOLI  
de 18 h 00 à 23 h 00**

### VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

**vendredi 09 septembre 2005 à CORTÉ PARC DES SPORTS CHABRIÈRE (RN200)  
de 18 h 15 à 23 h 15**

Après les vérifications techniques les concurrents auront un temps imparti de **10mn** pour se rendre au parc fermé et resteront jusqu'au moment du départ de la course. **Tout retard sera considéré comme un retard en secteur de liaison et sera pénalisé de 10 secondes par minute de retard.**

Tout équipage participant au rallye doit présenter son véhicule aux vérifications prévues conformément au programme de l'épreuve à l'heure qui lui sera fixée par **voie de presse, et par affichage au siège de l'A.S.A. à partir du lundi 05 septembre 2005 à 18 h 00.**

Le départ sera refusé à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au delà des limites prévues par le règlement particulier de l'épreuve, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des commissaires sportifs.

Les vérifications finales éventuelles seront effectuées au :

**GARAGE RENAULT R.N. 200 CORTÉ - Prix de la main d'œuvre 40 euros H.T.**

## ARTICLE 2 – ASSURANCES :

L'Organisateur a souscrit une police d'assurance garantissant les risques C-D-E.

**Les droits d'engagement comprennent la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers.**

L'assurance prendra effet depuis le moment du départ et cessera à la fin du rallye ou dès le moment de l'abandon, de l'exclusion ou de la mise hors course, sauf si l'abandon ou la mise hors course survient au cours d'une épreuve de classement, auquel cas la garantie ne cesserait qu'à la fin de cette épreuve de classement.

Les véhicules d'assistance, même porteurs de plaques spécifiques délivrées par l'organisateur, ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

En cas de dépannage, dans une E.S. ou sur le parcours de liaison, les frais restent à la charge du concurrent.

## **ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES :**

### **3.1 Demande d'Engagement - Inscription**

**3.1.5** Toute personne qui désire participer au 18<sup>ème</sup> **RALLYE CORTE CENTRE CORSE** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 29 août 2005 à minuit**.

**Et le lundi 22 août 2005 à minuit pour les concurrents du Volant Peugeot 206.**

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA**  
**ADRESSE POSTALE : Im. Pascal Paoli - Av. Président Pierucci**  
**20250 - CORTÉ**  
**SIÈGE SOCIAL : PARC DES SPORTS QUARTIER CHABRIÈRE R.N. 200**  
**Tél. : 04. 95. 46. 27. 17. - 04. 95. 46. 25. 92. - 04. 95. 46. 11. 42.**  
**Télécopie : 04. 95. 46. 06. 08.**

Les détails relatifs au copilote peuvent être complétés jusqu'au moment des vérifications administratives.

Le bulletin d'engagement doit être obligatoirement accompagné d'une photo d'identité couleur pour chaque membre de l'équipage.

### **3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 140 voitures maximum.**

A la clôture des engagements, la liste des engagés, ainsi que celle des suppléants, seront affichées au siège de l'A.S.A. Restonica Parc des Sports Quartier Chabrière R.N. 200.

#### **3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés :**

460 euros avec la publicité facultative des organisateurs.

920 euros sans la publicité des organisateurs.

400 euros pour les concurrents du Volant Peugeot 206

**3.1.12** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

### **3.2. Équipages**

Une feuille spécifique, considérée comme "carte d'identité" comportant les photos d'identité récentes (4x4 cm) et les signatures des 2 membres de l'équipage, ainsi que tous les détails relatifs à la voiture, devra être visiblement apposée à l'intérieur du véhicule, sur la vitre arrière gauche, pendant toute la durée du rallye, sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course.

### **3.3. Ordre de départ**

1 - L'attribution des numéros se fera le lundi 05 septembre 2005 à 18h00 au siège de l'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA en respectant l'ordre suivant :

- conducteurs faisant partie de la liste prioritaire F.F.S.A.
- tous les autres conducteurs selon un ordre laissé à la discrétion de l'organisation.

2 - L'ordre de départ de la première étape se fera dans l'ordre des numéros de compétition le plus petit partant le premier.

3 - L'ordre de départ de la deuxième étape se fera en fonction du classement provisoire (pénalisations routières comprises) établi à la fin de la 1<sup>ère</sup> étape. Le 1<sup>er</sup> au classement général partiel partira en tête. (Dans l'impossibilité d'établir le classement en temps voulu, le départ sera donné selon l'ordre de départ de la première étape).

## ARTICLE 4 - VOITURES ET ÉQUIPEMENTS :

### 4.1. Voitures Autorisées

Groupe	N, FN	Classes 1, 2, 3, 4,
Groupe	A, FA	Classes 5, 6, 7, 8,
Groupe	GT de série	Classes 9, 10
Groupe	F2000	Classes 11, 12, 13, 14,

### 4.3.1.1. Assistance

Les assistances seront autorisées en dehors des parc d'assistance pendant tout le rallye.

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 5 – PUBLICITÉ :

PUBLICITÉ OBLIGATOIRE : NUMÉROS DE PORTIÈRES :

PUBLICITÉ OPTIONNELLE : BANDEAUX PARE-BRISE A DROITE :  
Collectivité Territoriale de Corse

PUBLICITÉ OPTIONNELLE : BANDEAUX PARE-BRISE A GAUCHE :  
**Conseil Général de la Haute Corse**

**LE DÉPART SERA REFUSÉ À TOUTE VOITURE NON CONFORME**

## ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES :

### 6.1p. Description

Le 18<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DE CORTÉ CENTRE CORSE représente un parcours total de **413.350 km** comportant **10 épreuves Spéciales**, d'un kilométrage total de **154.590 km**.

Il est divisé en 2 Étapes, 5 Sections et 21 Secteurs de liaison.

La première étape divisée en 3 sections comporte 2 épreuves spéciales à parcourir 3 fois et déterminera l'ordre de départ de la deuxième étape.

La deuxième étape divisée en 2 sections, comporte 2 épreuves spéciales à parcourir 2 fois.

**SAMEDI 10 septembre 2005**

Parcours de Liaison			= 160,540 km
Épreuves Spéciales			
E.S. N° 1 3 et 5	PONT DE CASTIRLA / TAVERNA	14,950 km X 3	= 44,850 km
E.S. N° 2 4 et 6	PONTE LECCIA / POGGIO GAVIGNANO	21,780 km X 3	= 65,340 km
Total Épreuves Spéciales			= 110,190 km
Total 1ère Étape			= 270,730 km

## DIMANCHE 11 septembre 2005

Parcours de Liaison		=	98,220 km
Épreuves Spéciales			
E.S. N° 7 et 9	CARREFOUR N200 - D40 / RIVENTOSA	5,530 km X 2	= 11,060 km
E.S. N° 8 et 10	MURACCIOLE / NOCETA	16,670 km X 2	= 33,340 km
Total Épreuves Spéciales			= 44,400 km
Total 2ème Étape			= 142,620 km

L'itinéraire figure dans l'annexe "itinéraire"

Le découpage de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, parcs de regroupement, etc. sont repris dans le Carnet d'Itinéraire.

L'HEURE OFFICIELLE du rallye est celle de l'horloge parlante, téléphone 36.99, aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 mn.

### **6.2 Reconnaissances**

Les reconnaissances seront autorisées **les samedi 03 et dimanche 04 septembre** pour tous les concurrents, **sauf les concurrents du Volant Peugeot 206, qui pourront reconnaître les jeudi 08 pour la 1<sup>ère</sup> étape et vendredi 09 septembre 2005 pour la 2<sup>ème</sup> étape. Quatre passages maximums**. Des contrôles seront effectués par l'organisateur, et les sanctions seront appliquées suivant les barèmes de la réglementation F.F.S.A.

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.A.

## **ARTICLE 7 - DÉROULEMENT DU RALLYE :**

### **7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles**

- Les signes distinctifs des commissaires de route et du chef de poste sont :
- **Directeur d'épreuve** : gilet rouge marqué "directeur d'épreuve"
- **Chef de poste** : gilet bleu marqué "chef de poste"
- **Commissaire** : chasuble jaune marquée "commissaire"
- **Chronométrateur** : chasuble verte marquée "chronométrateur"
- **Relation avec les concurrents** : gilet rouge et photo au parc (Parking Municipal).

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.A.

## **ARTICLE 8 - RÉCLAMATIONS – APPELS :**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## **ARTICLE 9 – CLASSEMENTS :**

Les classements seront affichés le dimanche 11 septembre 2005 à 15 h 00 à CORTÉ au parc fermé d'arrivée "PARKING MUNICIPAL".

Il sera établi :

- \* un classement général, tous groupes confondus,
- \* un classement pour chacun des groupes suivants:
  - voitures de production (groupes N et FN confondus)
  - voitures de tourisme (groupes A et FA confondus)
  - groupe GT de série

- groupe F2000

\* un classement pour chacune des classes prévues à l'article 4,

\* un classement féminin tiré du classement général.

## ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES :

Le 18<sup>ème</sup> Rallye NATIONAL CORTE CENTRE CORSE sera dotée de 17430 euros en espèces, plus des coupes, répartis comme suit :

### - CLASSEMENT GÉNÉRAL

 1<sup>er</sup> : 920 euros

 2<sup>ème</sup> : 610 euros

 3<sup>ème</sup> : 460 euros

 4<sup>ème</sup> : 310 euros

 5<sup>ème</sup> : 160 euros


### - PAR GROUPE, SI PLUS DE 10 PARTANTS

 1<sup>er</sup> : 460 euros x 4 = 1840 euros

 2<sup>ème</sup> : 230 euros x 4 = 920 euros

### - PAR CLASSE

 1<sup>er</sup> : 460 euros x 14 = 6440 euros


 2<sup>ème</sup> : 230 euros x 14 = 3220 euros (plus de 5 partants)


 3<sup>ème</sup> : 160 euros x 14 = 2240 euros (plus de 10 partants)


### - CLASSEMENT FÉMININ

 1<sup>ère</sup> : 310 euros

### - COUPES

 aux 5 premiers du classement général

 Trophée Henry VENTURINI au vainqueur de la 1<sup>ère</sup> spéciale

 Trophée Antoine AGUZZI au vainqueur de la 2<sup>ème</sup> spéciale


 Trophée Louis ORSINI au vainqueur du groupe N


 Trophée Antoine ANTONINI au vainqueur du groupe F2000

 au premier de chaque groupe

 au deuxième de chaque groupe

 au premier de chaque classe

 au deuxième de chaque classe (plus de 5 partants)

 au troisième de chaque classe (plus de partants)

 au premier équipage féminin

 1 commissaire par A.S.A.

 **tous les concurrents classés seront récompensés.**

La remise des prix aura lieu le **dimanche 11 septembre 2005 à 17 h 30 à :**

**L'UNIVERSITÉ DE CORTÉ Avenue Jean Nicoli**

Dans la mesure où la remise des prix a lieu le jour même de l'arrivée du RALLYE, les Pilotes qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leurs prix.